



Module 2. Personnalités et organismes francophones importants

RÈGLEMENT 17 : LAISSE-MOI TE RACONTER MA COMMUNAUTÉ

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 60 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Activité de recherche et de présentation sur les personnalités et organismes francophones importants.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 2 à télécharger ou à imprimer
- **Vidéo YouTube** — à visionner en ligne

- **Préalable :** Avoir complété le *Module 1 – Événements marquants dans l’histoire des Franco-Ontariens*.
- **Notes :** Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Ce module s’intègre au Curriculum de l’Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Cours	Domaines
12e,	Études canadiennes et mondiales, 11e et 12e année	L’Ontario français (CHF4C)	C. Expansion et survivance (de 1867 à 1960) (C3.1)
12e	Études canadiennes et mondiales, 11e et 12e année	L’Ontario français (CHF4U)	C. Expansion et survivance (de 1867 à 1960) (C2.1 / C3.1)

A. Personnalités et organismes francophones importants

1. Lisez avec les élèves la section **A de la Fiche de l'élève**.

Le sénateur Napoléon-Antoine Belcourt

Diane et Béatrice Desloges

Le sénateur Philippe Landry

Jeanne Lajoie

Le projet Le Réveil

Alfred Longpré

La Fédération de la jeunesse
franco-ontarienne (FESFO)

Gisèle Lalonde

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)

Mariette Carrier-Fraser

Fédération des gens d'affaires
francophones de l'Ontario (FGA)

Gaétan Gervais et Michel Dupuis
Olga Lambert

Association des enseignantes et des enseignants
franco-ontariens (AEFO)

Dyane Adam



Mesure d'adaptation

Les élèves peuvent préparer une fiche de présentation, faire une rédaction ou encore faire une présentation en grand groupe. L'enseignante ou l'enseignant peut donner le choix aux élèves ou décider quelle activité serait plus appropriée.

B. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
www.cliquezjustice.ca/glossaire

CliquezJustice.ca, « *Règlement 17 – Laisse-moi te raconter ma communauté* ».

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2023 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario